

Armagnac-Adour peine à trouver des médecins (réunion à Goux)

Ce n'est – hélas! - pas exceptionnel



Armagnac-Adour peine à trouver des médecins (réunion à Goux)

Lors des « questions diverses » posées à la fin de la réunion du conseil de la Communauté de communes Armagnac-Adour (CCAA) le 13 septembre 2021, à Goux, Michel Petit, président de la CCAA et Marie-Claire Flogny, responsable de la commission « Personnel », ont fait le point sur le recrutement de deux médecins salariés lancé il y a quelque huit mois.

Ils ont déclaré qu'il n'y n'avait pas de candidat actuellement. S'agissant d'un candidat étranger qui s'était présenté, l'Ordre des médecins exige plusieurs mois pour vérifier la validité de ses diplômes et l'on n'en sait pas plus.

C'est alors qu'Hélène Coomans, conseillère de Riscle et médecin généraliste, intervient pour dire qu'il est essentiel de communiquer de manière intensive sur les atouts du Centre intercommunal de santé Armagnac-Adour (Cisaa) et l'environnement dans lequel les médecins exerceront, à savoir un cabinet tout équipé dans un immeuble rénové au centre ville de Riscle, ainsi qu'un secrétariat prenant en charge les tâches administratives. Ce qui est particulièrement attractif (voir ci-dessous l'annonce figurant sur le site de la CCAA).

Au début de la réunion, Robert Cagnasso, maire de Goux, présente rapidement son village : 535 ha, une soixantaine d'habitants et l'agriculture comme activité dominante.

Le Fonds de péréquation intercommunal (FPIC)

Le FPIC est un dispositif permettant d'atténuer les écarts de richesse entre les ensembles intercommunaux (communautés de communes et communes membres).

Pour la CCAA et ses communes membres, le FPIC s'élève à 219 819 euros. Lors de l'approbation du budget primitif, le conseil communautaire avait décidé de laisser la part des communes dans ladite somme, soit environ 90 000 euros, à la CCAA, pour lui permettre de financer partiellement les dépenses suivantes :

30 000 euros sur les 50 000 nécessaires pour les travaux du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi),

30 000 euros sur les 80 000 pour le Cisaa,

30 000 euros sur les 92 000 destinés à la réfection des ponts.

Programme de subventions culturelles

Béatrice PAsian, responsable « tourisme et culture », propose d'attribuer une subvention de 8 500 euros (égale à celle de l'année précédente), à Spirale. En effet, cette association était en proie à des différends au sein de la direction et, partant, n'avait pas pu remettre de dossier de demande de subvention lors de la préparation du budget primitif. Par ailleurs, il est précisé que, habituellement, la moitié de la subvention provient des fonds européens « Leader ».

Sur proposition de Christian Jellonch, responsable de la commission « finances », il est décidé de fixer à 4 500 euros la subvention pour 2021, quitte à augmenter ce montant à l'arrivée des fonds Leader.

Rappel : les subventions approuvées au budget sont de :

4 000 euros à l'Académie médiévale et populaire de Termes,

2 000 ou 2 600 euros à Swing manouche selon ses prestations,

1 500 euros à la Compagnie Les Attracteurs étranges pour le Festival Les Moissons d'été,

600 euros à l'Association La Chrysalide

Finances

Christian Jellonch présente deux emprunts qui vont être effectués par la CCAA, après un appel d'offres à quatre établissements, qui a permis de sélectionner les meilleures offres. Les taux d'intérêt sont encore très favorables aux emprunteurs. Il s'agit de :

un emprunt à court terme consistant en une ligne de trésorerie « de précaution » de 330 000 euros,

un emprunt à long terme de 420 000 euros.

La rentrée scolaire et un futur RPI (?)

Jean-François Thomas, responsable de la commission « enfance - jeunesse », donne des chiffres pour les écoles élémentaires de la CCAA. Au total, 377 élèves y sont scolarisés, soit une nette augmentation par rapport à la rentrée 2020 (359). Il y a 18 classes et 18 enseignants.

Une réunion des maires de Saint-Germé, Saint-Mont, Viella (où sont les écoles) avec les maires de Lelin-Lapujolle, Labarthète, Maumusson-Laguian, Verlus et Viella sera fixée pour réfléchir à la création d'un éventuel regroupement pédagogique intercommunal (RPI).

N.B. - Sur la photo du haut de page : Michel Petit.



Robert Cagnasso, maire de Gou



Hélène Coomans



Béatrice Pasion

 **La Communauté de Communes Armagnac Adour**
située dans le département du Gers en région Occitanie

RECRUTE

pour l'ouverture de son Centre Intercommunal de Santé

2 MÉDECINS GÉNÉRALISTES H/F

salariés à temps complet (35h) - Catégorie A - poste à pourvoir au 1 Juin 2021

Venez exercer en tant que salariés de la Communauté de Communes Armagnac Adour composée de 24 communes situées à un point de croisement de plusieurs villes actives du territoire.

- Proche de l'A65 à 1h30 des plages et des stations de ski pyrénéennes,
- Crèches, écoles, collèges, lycées, nombreuses associations sportives et culturelles,
- Circuit de Nogaro, Festival Jazz In Marciac, Chemin de Saint Jacques de Compostelle,
- Appellations viticoles, restaurants, campings, chambres d'hôtes.

Environnement : un cabinet médical récemment rénové, aménagé, tout équipé et un secrétariat prenant en charge les tâches administratives pour le bon fonctionnement de la pratique de la médecine générale.

Profil : La CCAA recherche deux docteurs en médecine générale, inscrits à l'Ordre des Médecins. Les MG doivent avoir des qualités relationnelles et un sens de l'organisation.

Recrutement : Un recrutement contractuel pour une durée de 3 ans renouvelable dans la limite de 6 ans à l'issue desquels le contrat est reconduit en CDI. Une ouverture du cabinet le samedi matin.

Merci d'adresser votre lettre de motivation et votre curriculum vitae à :
Communauté de Communes Armagnac Adour
Monsieur le Président
Route d'Aquitaine - 32400 Riscle
05 62 69 86 43

Communauté de Communes Armagnac Adour - ccaa@armagnacadour.fr



Annnonce médecins sur le site CCAA
(<https://armagnacadour.fr/author/ccaa>)